

3.3 Société post-migratoire et plurielle : participation plutôt qu'exclusion

Auteur: Les VERT-E-S suisses

Texte

546 Une grande diversité de cultures et d'histoires de vie cohabitent dans notre
547 quotidien. Et pourtant: la Suisse traite les migrant-e-s comme des personnes de
548 seconde zone et leur met de nombreux bâtons dans les roues. Ils et elles n'ont
549 aucun droit politique, des titres de séjour précaires et une couverture sociale
550 bien en-deçà du minimum vital.

551 Il faut un changement de paradigme courageux en Suisse. Une nouvelle Suisse. Le
552 passeport suisse n'est pas seulement mérité par celles et ceux qui ont réussi à
553 gagner les faveurs des « faiseurs ou faiseuses de Suisse ». Quiconque vit ici
554 devrait avoir un droit fondamental à la naturalisation. Quiconque vient en
555 Suisse comme migrant-e ne devrait pas être maintenu-e dans un statut précaire
556 d'étrangère ou étranger, encore moins devoir se cacher s'il ou elle est sans-
557 papiers. Tout être humain a le droit de s'épanouir. Pour y arriver, une
558 couverture sociale et matérielle de base digne est nécessaire. Les VERT-E-S
559 soutiennent en particulier l'apprentissage de la langue et l'obtention rapide
560 d'un travail ou d'une formation comme éléments centraux de la participation.

561 **Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs**
562 **suivants :**

- 563 • Nous ancrons le **droit fondamental à la naturalisation** pour toute personne
564 vivant en Suisse depuis plus de trois ans avec un statut régulier.
- 565 • Nous **supprimons le statut F (« admission provisoire »)** et le remplaçons
566 par un nouveau statut qui garantisse les droits fondamentaux des réfugié-
567 e-s.
- 568 • Nous renforçons le **programme d'intégration**. Les réfugié-e-s qui ont un
569 statut précaire devraient aussi pouvoir rapidement apprendre la langue et
570 se lancer dans un travail ou une formation.
- 571 • Nous encourageons la **participation au monde du travail des réfugié-e-s et**
572 **des migrant-e-s** en leur offrant des programmes de formation et de
573 perfectionnement et en supprimant l'obligation d'obtenir une autorisation
574 pour exercer une activité lucrative pour les demandeuses et demandeurs
575 d'asile.
- 576 • Nous permettons la **régularisation collective** des sans-papiers qui vivent
577 depuis trois ans ou plus en Suisse.
- 578 • Nous remplaçons les centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile, qui
579 ressemblent plus à des prisons, par des **centres de protection et d'aide**.
580 Toute détention administrative disparaît à l'avenir en matière de
581 migration.

- 582 • Nous reconnaissons **des motifs supplémentaires d'obtention du droit**
583 **d'asile**, comme la fuite à cause de la crise climatique et la persécution
584 en raison du genre ou de l'orientation sexuelle.

585 *Souhaites-tu exprimer quelque chose sur le sujet, mais ne sais pas où ? Fais ta*
586 *proposition ici. Tu peux effacer cette phrase ici et rédiger ta proposition à la*
587 *place.*